

LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE

REVUE ECCLESIASTIQUE ET HISTORIQUE

Comprenant vingt-quatre pages et publiée le 15 de chaque mois
à Saint-Boniface, Manitoba

Abonnement: Canada et Etats-Unis, \$1.00 par an. — Etranger, 7 francs.

VOL. XXXI

OCTOBRE 1932

No 10

SOMMAIRE:—Théologie: Le ciel et l'enfer — Pastorale: Le rôle de la paroisse catholique — Morale: De l'âge des confirmands — Nouvelles religieuses: Retour de prisonniers polonais — Chronique diocésaine: A la Maison St-Joseph, Otterburne; Décès de l'abbé Lizotte; Décès de Mgr Joussard; En mémoire de Louis Riel; Départ du Rév. Père Antoine Chalumeau, C. R. I. C. — Calendrier du mois — Histoire de l'Ouest: Les archives de l'Archevêché: Lettres de Mgr Taché — Nécrologie.

Théologie

LE CIEL ET L'ENFER

Q. — Voici un point sur lequel j'ai été interrogé:

"Vous dites qu'il y a un lieu pour les élus, appelé le *Ciel* ou le *Paradis*; un autre, qu'on appelle *Purgatoire*, pour les âmes qui ont besoin d'être purifiées; un autre, qu'on appelle *Enfer*, pour les damnés.

"Je voudrais bien savoir si ces différents lieux existent réellement et où vous les situez.

"Vous dites que le ciel est *en haut*; que l'enfer signifie un lieu en *bas* et *profond*, lieu de désespoir et de rage, où un feu vengeur, qui brûle éternellement, dévore les réprouvés sans jamais consumer les victimes; que le purgatoire est un *lieu intermédiaire*, où les âmes achèvent de se purifier, pour monter ensuite au ciel; que les limbes sont un lieu où les âmes des justes attendaient la venue de Notre-Seigneur pour être délivrées et conduites au ciel.

S. Paul, dans la IIa Cor., dit qu'il a été ravi jusqu'au troisième ciel. Où se trouve ce troisième ciel? Où se trouve le second? le premier?

"Si ces différents lieux existent réellement, comment concevoir que des âmes, êtres spirituels, immatériels, peuvent être localisées, parquées pour ainsi dire dans un lieu déterminé, comme on placerait des hommes dans un jardin délicieux, comme on les enfermerait dans une prison ou dans un bagne."

Quelle réponse donnerait l'*Ami*?

R. — Deux questions principales sont ici posées: 1o le ciel, le purgatoire, l'enfer sont-ils des lieux véritables? 2o Comment, en cette hypothèse, expliquer que les âmes (des esprits) vont ou sont en ces lieux?

I. — Constatons tout d'abord que la question des divers réceptacles des âmes, comme "lieux" véritables, n'a jamais fait l'objet d'un enseignement du magistère infaillible. L'Eglise a parlé de l'enfer, du purgatoire, du ciel, comme d'un "état" réservé aux âmes des défunts, et jamais, — directement du moins, — comme d'un "lieu" où ces âmes étaient requies.